

The background of the entire page is a photograph of a cyclist riding a mountain bike on a rocky trail. The cyclist is wearing a red and grey long-sleeved jersey, black shorts, a black helmet, and a backpack. The scene is set against a sunset sky with warm orange and yellow tones. The cyclist is in a dynamic, forward-leaning position, navigating a rocky ledge.

PLAN HÉRAULT VÉLO

2019 - 2024

SOMMAIRE

INTRODUCTION	04
L'Hérault à vélo, quoi de plus beau !	04
Une bonne pratique pour tous	04
L'Hérault, terre de vélo.....	05
Le vélo, l'activité préférée des héraultais	06
Les chiffres de la pratique du vélo en France.....	06
La révolution de l'électro-mobilité	06
Les habitudes de transport des héraultais	06
UN PLAN D'ACTIONS CO-CONSTRUIT	09
Une démarche concertée	10
Une ambition partagée.....	10
Des moyens dédiés	10
Un réseau cyclable cohérent et performant.....	11
Réseau départemental structurant à terme : pistes cyclables, voies vertes et voies partagées.....	12
Réseau départemental structurant à terme : boucles cyclotouristiques, cols remarquables, itinéraires et sites de pratique VTT.....	14
UN PLAN D'ACTIONS AMBITIEUX	17
Des actions spécifiques et transversales.....	18
Le vélo utile.....	19
Le vélo défi.....	20
Le vélo plaisir.....	21
Tous en selle !	22



Ce document a été réalisé avec le concours des cyclistes et des acteurs du vélo dans l'Hérault.

Rédaction : DGA AT, Pôle des Routes et Mobilités (Conseil Départemental de l'Hérault).

Conception et réalisation : Agence La Chamade

Crédits photographiques : Photothèque du Conseil Départemental de l'Hérault / Photothèque de l'Agence de Développement Touristique de l'Hérault.



EDITO

L'Hérault bénéficie d'un climat privilégié sous le soleil de la Méditerranée et offre un cadre de vie remarquable, alliant de grands espaces naturels et un patrimoine d'exception. Son positionnement touristique et son dynamisme économique font de notre département un territoire naturellement attractif. Ces nombreux atouts constituent le socle idéal pour favoriser une vraie culture vélo dans l'Hérault, qui profite aux trajets du quotidien, à la pratique du sport et au développement du territoire tout en préservant notre environnement.

Aujourd'hui, les demandes citoyennes s'expriment de plus en plus fortement en faveur du vélo, qui constitue désormais un moyen de transport à part entière, efficace et pertinent pour aller travailler, faire ses courses ou amener les enfants à l'école. L'arrivée du vélo à assistance électrique révolutionne les anciens usages : il permet de parcourir des distances plus longues, avec la liberté de faire du vélo ou du VTT avec plus de facilité.

En complément de ses stratégies d'éco-mobilité sur le covoiturage, l'autostop ou le télétravail, le Département considère le vélo comme un moyen efficace de déplacement au quotidien, respectueux de l'environnement, moins onéreux pour les ménages et vecteur d'inclusion sociale.

Si les héraultaises et héraultais ont autant de plaisir à enfourcher un vélo, c'est aussi parce que les pratiques sont multiples : balades en famille, grandes itinérances sur les voies vertes, circuits sur des chemins escarpés entre amis, ascensions de cols le dimanche matin, acrobaties en BMX en sortant du collège, seul ou à plusieurs, en loisir ou en sportif, en randonnée ou au sein de nombreux clubs, chacun son rythme.

La succession de trois schémas cyclables départementaux, démontre la volonté de notre collectivité de se positionner depuis 20 ans comme un acteur historique et incontournable dans le développement du vélo sur le territoire.

Avec « Hérault Vélo », notre collectivité ambitionne de continuer à agir pour la préservation de l'environnement, le sport et la santé, l'engagement social, mais aussi un développement économique et touristique responsable. J'ai souhaité que ce plan soit co-construit puis mis en œuvre avec les cyclistes et l'ensemble des acteurs locaux agissant pour le vélo dans une démarche participative répondant avec précision aux attentes exprimées.

Poursuite de l'aménagement d'infrastructures modernes et sécurisées, sensibilisation de tous les publics sur la pratique du vélo, valorisation du territoire à travers ses produits, ses animations et ses paysages, partenariats renforcés avec les acteurs locaux, le Département investira plus de 30 millions d'euros sur les 5 années à venir pour réaliser ce nouveau plan « Hérault Vélo » qui constitue une stratégie cyclable ambitieuse centrée sur le vélo utile, le vélo sportif, le tourisme et les loisirs à vélo.

L'Hérault se consomme à vélo alors laissez-vous guider à travers nos sites et paysages pour allier l'utile à l'agréable !



Kléber MESQUIDA
Président du Conseil départemental de l'Hérault



L'HÉRAULT À VÉLO, QUOI DE PLUS BEAU !

UN MOYEN DE TRANSPORT A PART ENTIERE

Sobre, silencieux et non polluant, le vélo constitue une véritable solution de mobilité, que ce soit en ville ou à la campagne.

En milieu urbain, c'est un excellent moyen de déplacement rapide et fiable pour reconquérir la rue en douceur.

UNE PRATIQUE BONNE POUR TOUS

La pratique du vélo, qu'elle soit quotidienne ou occasionnelle, présente de nombreux avantages et bienfaits pour chacun d'entre nous :

Santé

- Permet de couper avec la sédentarité de nos modes de vie actuels.
- Permet de lutter contre l'obésité et les maladies cardiovasculaires.
- Contribue au bien-être des citoyens.

Économie

- Permet de redynamiser les centres villes et les coeurs de villages, et de limiter l'étalement urbain en favorisant les commerces de proximité.
- Développe localement toute une économie avec la création d'entreprises de services autour du vélo.
- Favorise les emplois locaux.

Environnement

- Participe à un aménagement équilibré du territoire.
- Réduit l'impact polluant du trafic automobile.
- S'inscrit comme une réponse durable face au défi climatique.

Social

- Développe le lien social, la proximité et l'autonomie des personnes.
- Favorise la réinsertion sociale.
- Crée une véritable communauté durable.

L'HÉRAULT, TERRE DE VÉLO

L'Hérault à vélo, c'est la promesse de découvrir les paysages typiques du sud dans les conditions les plus agréables. Une nature si généreuse servie par un réseau de pistes et de boucles très denses font du département de l'Hérault un lieu idéal pour cette pratique.

Cycliste au quotidien, cyclotouriste ou cycloportif, chacun trouvera son bonheur sur notre territoire.

- Un climat favorable : l'Hérault est parmi les départements les plus ensoleillés de France.

- Une culture vélo déjà ancienne : le Département de l'Hérault a déjà initié 3 schémas cyclables successifs depuis vingt ans.

- Un réseau cyclable et VTT bien développé : 10 sites VTT labellisés par la FFC, 20 boucles cyclotouristiques, 130 km de pistes cyclables et de voies vertes, pour un total de 600 km d'itinéraires cyclables.

- Des réalisations exemplaires : desserte du collège de Jacou, route partagée Chaucidou, opération de gravage antivol, Réseau Vert et Grande Traversée du Massif Central, voie verte Passa Païs.

- Des services pour les cyclistes : stations de gonflage, box de stationnement sécurisé près des plages, containers reconditionnés en garage à vélo, relais d'étapes et bornes de recharge pour vélos électriques.

- Des partenariats historiques : avec les associations locales et les fédérations.

- Un soutien par Hérault Sports et Hérault Tourisme : logistique lors des événements, soutien aux clubs, promotion, accompagnement des professionnels.

Alors lancez vous et n'hésitez pas à
découvrir nos sites et paysages.



LE VÉLO, L'ACTIVITÉ PHYSIQUE PRÉFÉRÉE DES HÉRAULTAIS



LES CHIFFRES DE LA PRATIQUE DU VÉLO EN FRANCE

59%

des Français le pratiquent, ce qui en fait l'activité physique préférée dans le pays*

89%

des pratiquants l'utilisent pour des randonnées, des balades ou en loisir

71%

des pratiquants utilisent un VTT ou un VTC



62€

par jour/personne : panier moyen de dépenses des touristes à vélo

49%

utilisent un vélo de route

66%

des touristes en séjour sur notre territoire jugent important le fait de pouvoir pratiquer le vélo à l'endroit de leur destination

* enquête de l'Observatoire du tourisme à vélo 2018 à laquelle 14.000 personnes ont répondu.

LA RÉVOLUTION DE L'ÉLECTRO-MOBILITÉ

Les avantages du vélo électrique

- Peut remplacer la voiture pour 80 % des trajets
- Permet de réaliser des économies
- Limite les efforts physiques, qu'on soit sportif ou sénior
- Augmente la vitesse et la distance de transport



VÉLO

0-5 km

VAE*

5-15 km



* VAE : vélo à assistance électrique

LES HABITUDES DE TRANSPORT DES HÉRAULTAIS

17%

de ménages non motorisés

54%

des ménages équipés de vélos

5%

se déplacent à vélo tous les jours



12%

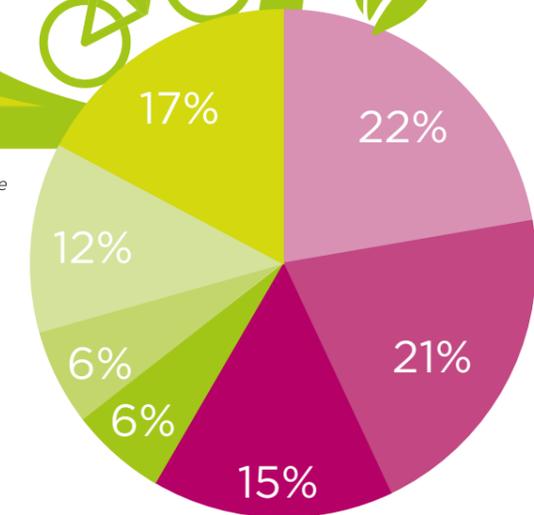
l'utilisent au moins 2 fois/semaine

6,1 km

distance moyenne de déplacement

2,3 km

trajet moyen parcouru à vélo



Déplacements professionnels
 Déplacements des scolaires/étudiants
 Déplacements pour faire des achats
 Déplacements d'accompagnement
 Déplacements pour des visites
 Déplacements de loisirs
 Autres

Source : enquête Ménages-Déplacements CD34



UN PLAN D'ACTION CO-CONSTRUIT





UNE DÉMARCHE CONCERTÉE

UNE MÉTHODE PARTICIPATIVE EN TROIS ÉTAPES

Ce plan a été co-construit en trois temps distincts avec les cyclistes et les acteurs de la filière vélo

1. Un questionnaire en ligne avec au total 2438 réponses de cyclistes analysées identifiant cinq priorités :

- créer des infrastructures sécurisées et continues.
- entretenir les pistes et voies vertes.
- améliorer le partage de la route et de l'espace public.
- favoriser la découverte et les loisirs.
- initier la culture vélo dès le plus jeune âge..

2. Des cahiers d'acteurs

- Sollicitation des acteurs locaux du vélo : intercommunalités, communes, associations, professionnels...
- Des contributions écrites nourrissantes.
- Des rencontres directes très riches.

3. Un colloque vélo à PIERRESVIVES

- Environ 100 participants.
- Tables rondes et temps d'échanges directs fructueux.

UNE AMBITION PARTAGÉE

DES PARTENARIATS ÉLARGIS

- Impliquer plus fortement les acteurs associatifs en créant une instance départementale de concertation vélo.
- Réaliser des appels à projets vélo pour inciter localement à l'innovation.
- Créer une instance de pilotage et de coordination entre les acteurs institutionnels du vélo : Département, Région, Intercommunalités, Communes...
- Travail spécifique avec le comité départemental Handisport et les associations de personnes handicapées, notamment au travers de labellisation de sites accessibles.
- Poursuivre notre implication dans les comités d'itinéraires européen, nationaux, départementaux avec les différents partenaires (EV8 la Méditerranée à vélo, V84 Passa Païs, la Grande Traversée du Massif Central, V80 Canal des deux mers...).



DES MOYENS DÉDIÉS

UN BUDGET TOTAL ANNUEL DE 6 M€

Création d'infrastructures départementales

- Sanctuarisation de 4 M€ pour de nouvelles pistes, voies vertes et services vélos.

Entretien des pistes et voies vertes

- Augmentation du budget annuel dédié, en le portant à 500 000 €.

Subventions aux communes et intercommunalités

- Poursuite des subventions en matière de réalisation de pistes cyclables d'intérêt local, de création de pistes d'éducation routière, de création ou requalification de sites VTT labélisés.
- Renforcement des aides aux projets cyclables d'intérêt local pour mieux prendre en compte la desserte des collèges et des écoles, mais aussi les rabattements vers les zones d'activités intercommunales et les équipements intermodaux.
- Création d'une nouvelle subvention pour les études de schémas cyclables locaux au taux minimal de 60 %.

Aides financières

- Soutien accru aux associations et fédérations partenaires intervenant sur les différentes actions, à hauteur de 100 000 € par an.
- Lancement d'appels à projets Hérault Vélo, avec une dotation annuelle de 100 000 €.
- Expérimentation de dispositifs touristiques innovants (location de VAE* en libre-service sur les grands sites touristiques / transports de vélos), avec l'affectation de 50 000 € par an.
- Mise en place à hauteur de 1 M€ annuel de :
 - Chèques Hérault Vélo pour les héraultais (150€ pour achat de VAE* avec conditions de ressources / 20 € à 50 € pour les équipements de transports des enfants)
 - Chèques Hérault Mobilités pour les salariés (100 € pour achat de VAE* si l'entreprise dispose d'un plan de mobilité validé par l'intercommunalité)

Mobilisation des organismes associés sur le vélo

- Hérault Ingénierie** : conseil en urbanisme, assistance technique aux collectivités.
- Hérault Sport** : animations, soutien logistique aux clubs et fédérations,
- Hérault Tourisme** : promotion en lien avec les offices de tourisme, accompagnement des professionnels.

UN RESEAU CYCLABLE COHERENT ET PERFORMANT

UN RESEAU HIERARCHISE, CONTINU ET SECURISE

Le Plan Hérault Vélo a identifié un réseau majeur d'intérêt départemental, qui a généralement vocation à être aménagé directement par le Département de l'Hérault, puis géré et entretenu sous sa responsabilité. Constitué de pistes cyclables, de voies vertes ou de voies partagées, ce réseau départemental structurant est continu (carte page en suivante). Selon les opportunités, il pourra être complété par des liaisons visant à connecter des sites d'intérêt départemental. Sa conception fera l'objet de toutes les attentions en matière de sécurité routière, avec la mobilisation d'experts mais aussi de cyclistes lors des études et chantiers.

Le réseau cyclable d'intérêt local (non porté sur la carte) sera établi sur la base des schémas cyclables portés par les intercommunalités et les communes, qui sont cohérents et complémentaires avec le réseau structurant départemental. Ces projets cyclables locaux (petites liaisons intercommunales / dessertes locales urbaines) ont vocation à être portés par les communes ou les intercommunalités. Le Département peut toutefois se positionner en assistance techniques via Hérault Ingénierie, et en soutien financier via les dispositifs d'aides aux communes et intercommunalités. La gestion et l'entretien de ces équipements est alors assurée localement.

LA SURVEILLANCE ET L'ENTRETIEN

Vigilance accrue

- Pour relever les désordres et programmer les interventions d'entretien ou réparation, un système de patrouillage régulier à vélo est réalisé sur le réseau cyclable départemental et sur les boucles cyclotouristiques.

Entretien renforcé

- Une unité travaux du CD34 est affectée spécialement à des missions d'entretien du réseau cyclable départemental (balayage régulier / fauchage / bouchage de nids de poule / remplacement des équipements défectueux).



RÉSEAU DÉPARTEMENTAL STRUCTURANT À TERME : PISTES CYCLABLES, VOIES VERTES ET VOIES PARTAGÉES



Vélo - VTT

- Voies vertes et réseau partagé : Existant
- Voies vertes et réseau partagé : Projet

Intermodalité

- Voies ferrées
- Gares grandes lignes
- Points d'échanges multimodaux

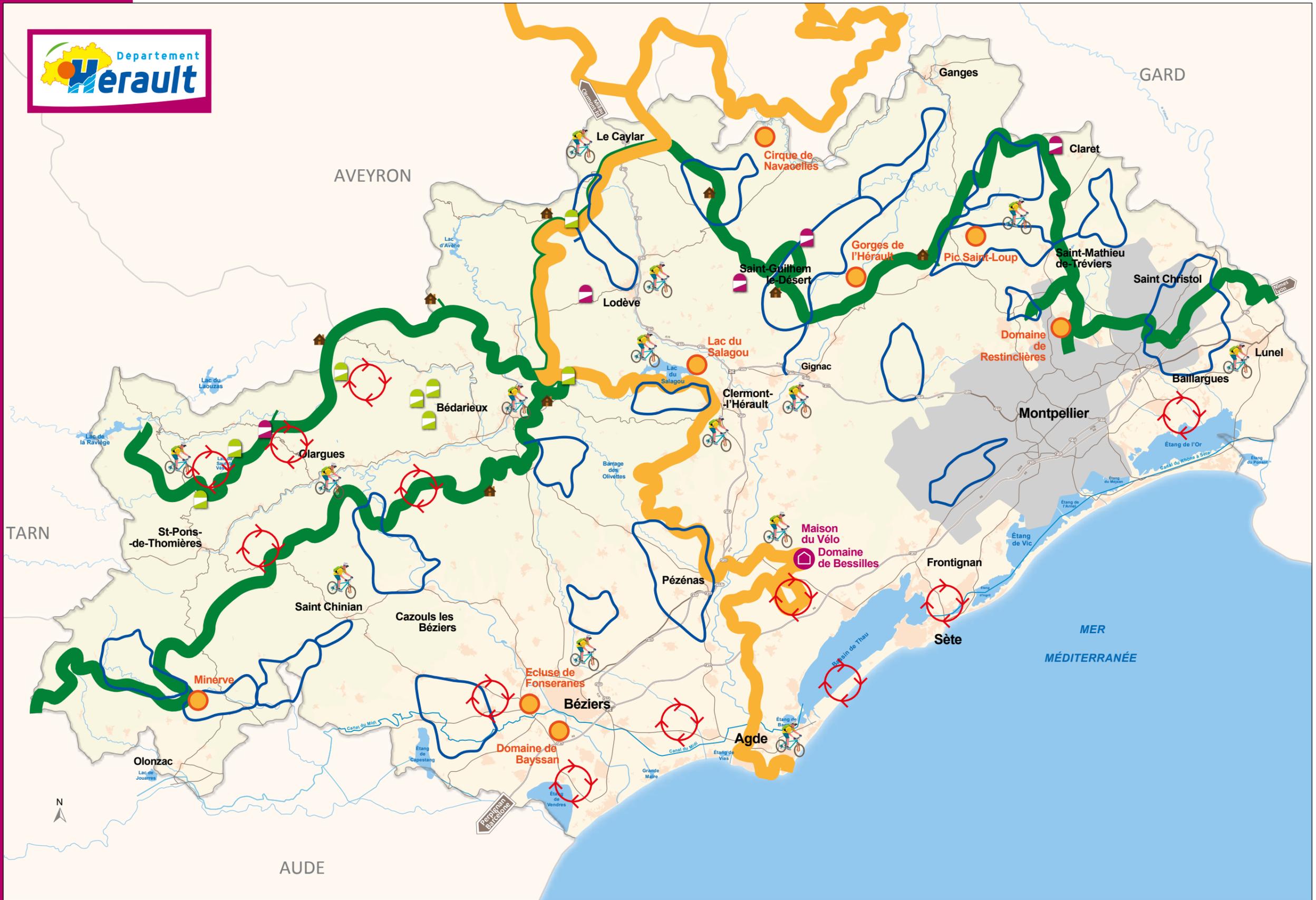
Patrimoine et services

- Sites remarquables
- Maison du Vélo
- Projets d'haltes vélos

Véloroutes et voies vertes traversants l'Hérault

- EV8 / V70 / V80 / V84 / V85

RÉSEAU DÉPARTEMENTAL STRUCTURANT À TERME : BOUCLES CYCLOTOURISTIQUES, COLS REMARQUABLES, ITINÉRAIRES ET SITES DE PRATIQUE VTT



Grande Traversée VTT Réseau Vert* (Est-Ouest)
 Grande Traversée du Massif Central (Nord-Sud)

Vélo - VTT
 Boucles cyclables
 Boucles cyclables : projets

Cols : Existant
 Cols : Projet

Sites VTT

Patrimoine et services

Sites remarquables
 Maison du Vélo
 Relais départementaux



UN PLAN D'ACTION AMBITIEUX

DES ACTIONS SPÉCIFIQUES ET TRANSVERSALES

Le Plan Vélo, co-construit avec l'ensemble des acteurs du vélo dans l'Hérault, a été pensé pour être adapté aux besoins des cyclistes. Le document a donc été organisé en fonction des différentes pratiques, proposant ainsi des actions spécifiques propres à chaque usage, puis des actions transversales communes.

LES USAGES



QUOTIDIEN



SPORTIF



LOISIRS
TOURISME

DES ACTIONS SPÉCIFIQUES



VÉLO UTILE



VÉLO DÉFI



VÉLO PLAISIR

DES ACTIONS TRANSVERSALES



TOUS EN SELLE !



LE VELO UTILE

Avec 30 % des résidents de l'Hérault qui se déplacent à vélo, ce plan se doit de répondre à ces usagers du quotidien en leur proposant des infrastructures, des services, mais aussi des animations adaptés à leur pratique.

EDUQUER

- Soutien aux initiatives de Vélobus à l'école, en partenariat avec les communes.
- Expérimentation de démarches de «Plans de Déplacements Collèges» et soutien aux initiatives de «Plan Déplacements Ecoles» en partenariat avec les communes.
- Développement d'actions d'animations dans les collèges et les écoles (sécurité routière / ateliers mécaniques / vélo-école).
- Aide à création de pistes d'éducation routière pour l'apprentissage du vélo.
- Création d'un permis vélo citoyen pour les adultes et enfants remis lors des différentes animations (quiz, sensibilisation sécurité et équipements, comportements, entretien vélo, charte).

SECURISER

- Poursuite des actions de gravage antivol de vélos dans le cadre de la convention de partenariat avec la police et la gendarmerie.
- Développement de l'offre de caissons de stationnement sécurisé sur les voies cyclables
- Poursuite des animations de sécurité routière et de contrôle mécanique des vélos, en soutenant les associations impliquées
- Analyse préalable systématique des projets routiers et cyclables, en impliquant des experts et les représentants des cyclistes
- Incitation à la création de zones de circulation apaisée (zones de rencontre / zones 30 / expériences « Vélorue » / marquage de partage de la route et de la rue)

ACCUEILLIR

- Equipements des collèges et de l'ensemble des bâtiments départementaux avec des services vélos (station de recharge VAE*, arceaux, box sécurisés, S'Cargo, gonflage...).
- Aménagement des gares, Pôles d'Échanges Multimodaux, aires de covoiturage et arrêts de bus scolaires avec des arceaux et caissons de stationnement.
- Expérimentation de partenariats avec des supermarchés pour installation de caissons sécurisés et stations de charge VAE*.

ACCOMPAGNER

- Aide à l'achat de VAE et équipements de transport d'enfants pour les héraultais (chèques Hérault Vélo / chèques Hérault Mobilités)
- Mise en place d'ateliers de mobilité itinérants intégrant le prêt de VAE* d'essais aux habitants.
- Soutien aux intercommunalités pour les déplacements professionnels à vélo dans le cadre des Plans de Mobilité des Entreprises (desserte ZAE, vélo école, prêts de VAE d'essais aux salariés...).
- Participation d'Hérault Habitat au programme «Alvéole» de la Fédération des Usagers Bicyclette sur la précarité énergétique (lieux de stockage vélo dans les HLM, formation, sensibilisation et pédagogie).
- Sensibilisation des publics en insertion sociale ou professionnelles, bénéficiaires du RSA ou en situation d'isolement social comme géographique.
- Intégration d'un volet cyclable dans les plateformes de mobilités sociales ou professionnelles.

RECYCLER

- Recyclage des vélos via l'Economie Sociale et Solidaire (recyclage et réparation de vélos mécaniques).
- Création d'une grande bourse vélo solidaire «Hérault Troc Vélo».



* VAE : vélo à assistance électrique



LE VELO DÉFI

Parce que les paysages héraultais sont riches et diversifiés, la pratique sportive est multiple. Le vélo sportif est majoritairement encadré par deux fédérations actives et leurs comités départementaux, avec également la possibilité pour chaque cycliste de vivre ses propres aventures en toute autonomie. Ce chapitre du plan vélo s'attèle à répondre aux besoins des uns comme des autres.

DÉCOUVRIR

Essais des diverses pratiques sportives (route / cyclocross / BMX / VTT Trial / VTT Enduro / Gravel /...), avec notamment des animations grand public (villages / plages / quartiers).

LIBÉRER

Mise à disposition de cols et routes départementales fermées à la circulation pour des évènements sportifs lors de week-end et jours fériés.

DÉCOLLER

Création d'un site majeur de «Pump Track» pour le BMX au domaine départemental de Bessilles.

EQUIPER

Poursuite de l'installation d'une signalétique cyclo-sportive sur les cols et montées remarquables de l'Hérault.

Développement de services aux cyclistes sur les sites de pratiques de VTT (station de lavage / stations de gonflage / kit d'auto-réparation / caissons de stationnement).

COLLABORER

Poursuite de la convention de partenariat avec la FFVélo en matière de signalement des défauts sur les itinéraires cyclo-sportifs.

Partenariat et soutien logistique pour l'organisation des grandes manifestations sportives cyclistes (Tour de France / Pigeon / championnats VTT...), mais aussi les évènements locaux.

SE DÉPASSER

Développement d'une offre de grande itinérance sportive pour le VTT (Réseau Vert et Grande Traversée du Massif Central du Larzac à la Méditerranée) et le cyclo-sportif (route des cols du Massif Central).

Participation à l'émergence de nouveaux parcours emblématiques et sportifs de haut niveau en VTT, mais aussi Gravel et VTAE.

Soutien aux pratiquants en situation de handicap, avec la promotion de parcours de Fauteuil Tout Terrain spécifiquement conçus.

PROFITER

Soutien aux intercommunalités pour privilégier l'utilisation des sites et parcours VTT labellisés par la Fédération Française de Cyclotourisme.

Promotion de la pratique VTT et cyclotourisme (topo guide VTT, Topo Cyclo-sportifs, guide Réseau vert et itinéraires vélos...).

RESPIRER BOUGER

Partenariats avec les assureurs autour de la promotion des bénéfices du vélo pour la santé, dans une logique d'équilibre économie/santé.

Opération invitant les seniors à découvrir ou redécouvrir le vélo, avec des animations ou prêts de VAE*.

Animations vélo pour les jeunes afin de lutter contre la sédentarité.



Réseau Vert du Caroux



LE VELO PLAISIR

Cet usage correspond aux nouvelles pratiques des héraultais pour leurs loisirs, mais aussi à celles de la clientèle nationale et étrangère dans un cadre plus touristique. Le tourisme ainsi que les loisirs à vélo contribuent significativement au développement économique du département ainsi qu'à sa notoriété.

VALORISER

Valorisation et extension de l'offre d'itinéraires et de boucles cyclotouristiques.

Inscription de l'offre vélo et VTT dans les territoires labellisés «Vignobles et Découverte» et l'Oenotour de l'Hérault.

Mise en réseau des grands sites touristiques et patrimoniaux (circuits inter-Grands Sites).

Développement d'une offre de location de VAE* en libre service sur les grands sites touristiques, en lien avec les professionnels.

DÉCOUVRIR

Dégustation des vins et produits locaux le long des grands itinéraires cyclables et des boucles cyclotouristiques de l'Oenotour de l'Hérault.

Découverte des paysages, des traditions et des richesses locales en croisant les pratiques: boucles oenotouristiques, circuits à thématique patrimoniale et tourisme fluvial.

ACCOMPAGNER

Adaptation des prestations touristiques à la demande des cyclistes, avec un accompagnement des réseaux de professionnels.

Soutien à la création de services création de services de transport de bagages et de personnes.

Participation aux actions des comités d'itinéraires des grands itinéraires cyclables (GTMC, Le Canal des 2 mers à vélo, la Méditerranée à vélo, ViaRhôna, PassaPaïs).

ACCUEILLIR

Développement de la labellisation «Accueil vélo» (herbergements en dur et campings), en accompagnant les réseaux de professionnels, y compris sur les sites cyclo-sportifs et VTT.

Montée en puissance du domaine départemental de Bessilles avec la création d'une «Maison du Vélo» (animations ludiques: nature, patrimoine, vins et dégustations).

Labellisation de certains tronçons d'aménagements cyclables «Tourisme et Handicap».

Création de «Haltes Vélos» pour les cyclistes en itinérance (informations, détente, douche, toilettes, stationnement sécurisé, charge VAE*, gonflage et autoréparation).

Poursuite du déploiement de nouveaux services aux cyclistes (signalisation et information, caissons de stationnement sécurisés, stations solaire de charge VAE, stations de gonflage et stations d'autoréparation).

PROMOUVOIR

Participation à des salons, éditions dédiées, guides, relations presse, animations sur les réseaux sociaux...

Mise à disposition d'outils numériques de réservation, de calcul d'itinéraires, de guidage et découverte.

IMAGINER

Expérimentation de services de transport de vélos et VTT dans les bus et autocars.

Soutien aux principaux acteurs de l'organisation de la mobilité, pour favoriser la prise en compte de l'intermodalité.



Carte Hérault Vélo



* VAE : vélo à assistance électrique

TOUS EN SELLE !

Quelque soit leur pratique, quelque soit leur ambition, quelque soit leur motivation, les cyclistes forment une communauté unie et solidaire avec des attentes et des besoins très proches. C'est pourquoi ce dernier chapitre vise à ajouter aux actions spécifiques, des actions transversales permettant de servir l'intérêt de tous dans une volonté de partage.

EVALUER

- | Suivi et analyse de l'accidentalité des cyclistes pour améliorer la sécurité.
- | Réalisation de campagne de comptages sur les différentes infrastructures et sites de pratiques pour suivre la fréquentation.
- | Mesures et observations des retombées économiques du vélo.
- | Testing et analyse des réseaux sociaux du Département, d'Hérault Tourisme et d'Hérault Sports.

PARTICIPER

- | Création d'un réseau d'«Ambassadeurs Hérault Vélo» pour améliorer la qualité des infrastructures et services (charte, participation aux études et chantiers, testeurs volontaires des équipements).
- | Promotion et soutien au déploiement d'un outil de signalement des déficiences par les cyclistes.

PARTAGER

- | Animation d'un réseau de «correspondants mobilité» des intercommunalités pour coordonner les politiques cyclables et échanger sur les expériences de chacun.
- | Coordination des actions vélos des territoires en soutenant les schémas cyclables locaux et privilégiant une politique contractuelle de mobilités avec les intercommunalités.
- | Mise à disposition des données cyclables héraultaises pour les observatoires régionaux et nationaux.

INNOVER

- | Développement de partenariats et expérimentations sur l'innovation et la recherche (CEREMA, chercheurs, international, universités...).
- | Lancement d'un «appel à projets innovants Hérault Vélo» en direction des intercommunalités, communes et associations.

IMPLIQUER

- | Mise en place d'un « Comité Hérault Vélo » avec des représentants d'acteurs, professionnels et associations (suivi actions, évaluation et enquêtes, propositions).

ECOUTER

- | Désignation de «Madame ou Monsieur Vélo» au sein de l'administration départementale, interlocuteur(trice) privilégié(e) des cyclistes, associations et partenaires (rôle d'animation et de coordination générale des actions et politiques cyclables).

COMMUNIQUER

- | Organisation de grandes journées «Hérault Vélo ».
- | Planification d'événements sportifs, festifs et gourmands en lien avec l'Oenotour de l'Hérault.
- | Relais de manifestations vélos à forte notoriété (Semaine Européenne de la Mobilité, fête du Vélo, fête de la voie verte Passa Païs et Méditerranée à vélo, cols fermés...).
- | Utilisation de l'image de personnalités héraultaises du vélo.
- | Réalisation de campagnes visant à promouvoir la diversité des usages du vélo dans l'Hérault.





LE DÉPARTEMENT

*Hôtel du département, Mas d'Alco
1977 avenue des moulins
34087 Montpellier Cedex 4*

herault.fr

